

**TABLE DES MATIÈRES DÉTAILLÉE**  
**DROIT CORPORATIF POUR NON-JURISTES, INCIDENCES**  
**CANADIENNES ET TRAITEMENT COMPTABLE : DE LA NAISSANCE À LA DISSOLUTION**  
**MAI – JUIN 2003**

	<u>PAGES</u>
<b>A – LEXIQUE JURIDIQUE, MODÈLES DE RÉOLUTIONS OU DE CHOIX ET TABLEAUX UTILES.....</b>	<b>A-1 à A-47</b>
<b>B – COMPARAISON ENTRE LA CORPORATION, LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES ET L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE.....</b>	<b>B-1 à B-43</b>
1. Tableau comparatif et pourquoi s'incorporer? .....	B-2
1.1 Tableau comparatif entre la corporation, la société de personnes et l'entreprise individuelle .....	B-2
2. L'arrivée des "sociétés par actions" ("SPA") et des "sociétés en nom collectif à responsabilité limitée" ("SENCRL").....	B-15
2.1 Introduction .....	B-15
2.2 Survol des concepts applicables à toutes les corporations professionnelles .....	B-15
2.2.1 Quand un professionnel peut-il se prévaloir de ces nouvelles entités juridiques? .....	B-16
2.2.2 Règlement.....	B-16
2.2.3 Exigences prévues par le Code des professions .....	B-17
2.2.4 Quels ordres professionnels ont adopté leurs règlements? .....	B-17
2.2.5 Doit-il s'agir obligatoirement d'une corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec? .....	B-17
2.2.6 Tableau énumérant les conditions juridiques de fond et de forme pour les comptables agréés qui opteront pour la société par actions .....	B-18
2.3 Votre client doit-il s'incorporer?.....	B-21
2.3.1 Avantages légaux .....	B-22
2.3.1.1 Personnalité juridique distincte et responsabilité limitée des actionnaires (« voile corporatif ») .....	B-22
2.3.1.2 Existence perpétuelle .....	B-22
2.3.1.3 Facilité de transférer ses intérêts .....	B-22
2.3.1.4 Facilité de financement.....	B-23
2.3.1.5 Regroupement d'entreprises (acquisition et fusion) ..	B-23
2.3.1.6 Facilite la planification successorale et le règlement de la succession .....	B-23

2.3.2	Avantages fiscaux .....	B-23
2.3.2.1	Taux d'impôt avantageux sur les revenus actifs, report d'impôt et conservation de certains programmes sociaux .....	B-23
2.3.2.2	Choix de rémunération : salaires vs dividendes .....	B-24
2.3.2.3	Possibilité de fractionnement des revenus annuels de dividendes et du gain en capital à la vente des actions de la société.....	B-25
2.3.2.4	Possible congé d'impôt provincial, de taxe sur le capital et de contributions au Fonds des services de santé pendant 5 ans.....	B-26
2.3.2.5	Coût beaucoup plus faible pour les dépenses non déductibles et pour l'achat des actions d'un co-actionnaire .....	B-26
2.3.2.6	Choix du mode de détention du véhicule-automobile de l'actionnaire-dirigeant .....	B-27
2.3.2.7	Possibilité d'effectuer un gel successoral.....	B-31
2.3.2.8	Possibilité de bénéficier de l'exonération de 500 000 \$ à la vente des actions (s'il est raisonnable de penser qu'elles pourraient être vendues).....	B-35
2.3.2.9	Possibilité d'utiliser son REÉR (ou CRI, FERR, FRV) pour investir en actions de petites entreprises.....	B-36
2.3.2.10	Possibilité de payer une prestation consécutive au décès d'un actionnaire-dirigeant de 10 000 \$ non imposable pour la succession .....	B-36
2.3.2.11	Possibilité de déclarer un dividende à payer à un actionnaire souffrant d'une maladie incurable et étant en phase terminale.....	B-36
2.3.2.12	Non-application des restrictions sur les dépenses de bureau à domicile .....	B-37
2.3.2.13	Accès à certains crédits d'impôt .....	B-37
2.3.2.14	Mise sur pied d'un RRI .....	B-37
2.3.2.15	Encaisser immédiatement et libre d'impôt le coût fiscal des actifs transférés à la société .....	B-38
2.3.3	Inconvénients légaux .....	B-39
2.3.3.1	Levée du voile corporatif .....	B-39
2.3.3.2	Cautionnement personnel .....	B-40

2.3.3.3	Droit de propriété dans les biens et bénéfices de l'entreprise .....	B-40
2.3.4	Inconvénients fiscaux .....	B-40
2.3.4.1	Frais légaux et comptables + complexité accrue.....	B-40
2.3.4.2	Taxe sur le capital .....	B-40
2.3.4.3	Charges sociales (assurance-maladie et avantages sociaux).....	B-41
2.3.4.4	Légère surimposition des revenus de placements ....	B-41
2.3.4.5	Perte d'amortissement pour l'année du transfert des biens à la société .....	B-41
2.3.4.6	Restrictions relatives aux prêts aux actionnaires .....	B-42
2.4	Autres informations .....	B-42
2.4.1	La date du début de l'exercice financier de la corporation en fonction de la législation fiscale et de la date réelle du début des opérations.....	B-42

ANNEXE 1 : EXEMPLES DE COMPARUTION DES DIFFÉRENTES ENTITÉS JURIDIQUES

ANNEXE 2 : RÈGLEMENT SUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE COMPTABLE AGRÉÉ EN SOCIÉTÉ

ANNEXE 3 : MENTIONS OBLIGATOIRES AUX ANNEXES DES STATUTS CONSTITUTIFS D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS (SPA) POUR LES COMPTABLES AGRÉÉS QUI CHOISIRONT CETTE VOIE SELON QUE LA SOCIÉTÉ EST CONSTITUÉE EN VERTU DE LA LOI QUÉBÉCOISE OU EN VERTU DE LA LOI FÉDÉRALE

ANNEXE 4 : BREF RÉSUMÉ SUR L'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

1.	L'imposition des sociétés par actions .....	A4-1
1.1	Les types de sociétés .....	A4-1
1.2	Les types de revenus et leur imposition .....	A4-2
1.2.1	Assurez-vous que la société est en droit d'exploiter l'entreprise et de générer lesdits revenus... ..	A4-4
1.3	Quand il y a plusieurs sociétés... ..	A4-7
1.3.1	Les sociétés "associées" .....	A4-8
1.3.2	Les sociétés "affiliées" .....	A4-15
1.3.3	Les sociétés "liées" et les sociétés ayant un lien de dépendance .....	A4-17

1.3.4	Les sociétés rattachées .....	A4-17
1.4	La taxe sur le capital du Québec et l'impôt des grandes sociétés (fédéral): heureusement, des baisses importantes s'en viennent.....	A4-20

ANNEXE 5 : LE CONGÉ FISCAL DE CINQ ANS AU QUÉBEC...

1.	Introduction.....	A5-1
2.	Historique .....	A5-2
3.	Qu'est-ce que le congé fiscal de 5 ans pour les nouvelles sociétés? .....	A5-2
3.1	Le congé fiscal s'applique pour 5 années civiles complètes .....	A5-4
3.2	Les pertes subies pendant le congé fiscal sont-elles déductibles quand même? .....	A5-5
4.	Qu'est-ce qu'une société admissible au congé fiscal? ....	A5-5
4.1	Discrétion ministérielle.....	A5-7
4.2	La totalité ou presque des activités doivent provenir d'une entreprise admissible .....	A5-8
4.3	Commentaires importants sur les critères d'exclusion .....	A5-9
4.3.1	Sociétés associées et erreurs fréquentes .....	A5-9
4.3.1.1	Attention à la déclaration d'immatriculation et aux rapports annuels .....	A5-12
4.3.2	Un autre critère important d'exclusion : ne pas continuer l'exploitation d'une entreprise existante .....	A5-13
4.3.2.1	Notion de "principalement" .....	A5-14
4.3.2.2	Notion de "continuation" .....	A5-15
4.3.2.3	Notion de "même entreprise" .....	A5-16
4.3.2.4	Continuité d'une entreprise aux fins du congé de 5 ans pour les nouvelles sociétés : des interprétations techniques.....	A5-17
5.	À quel moment débute le congé fiscal? .....	A5-27
6.	Maximiser les avantages durant le congé fiscal.....	A5-28
7.	Autres considérations .....	A5-29
8.	Conclusion.....	A5-30

ANNEXE A : INTERPRÉTATION # 02-0109062 DE REVENU QUÉBEC  
RELATIVE AU CONGÉ FISCAL DE 5 ANS

**C – CONSTITUTION ET ORGANISATION DES SOCIÉTÉS**

<b>PAR ACTIONS .....</b>	<b>C-1 à C-89</b>
1. Attention aux actes pré-constitutifs .....	C-2
1.1 Peut-on agir pour une société à être constituée .....	C-2
1.1.1 Validité des gestes et contrats faits avant l'incorporation.....	C-2
1.1.2 Responsabilité du signataire (société provinciale Partie 1A et société fédérale).....	C-2
1.2 Les frais encourus avant l'incorporation.....	C-6
1.3 Saviez-vous que? .....	C-7
2. Le choix d'une société fédérale ou provinciale .....	C-8
2.1 Les aspects à considérer ou non .....	C-8
2.1.1 Conservation de la même juridiction .....	C-8
2.1.2 Frais engendrés par l'incorporation et l'immatriculation au Québec.....	C-8
2.1.3 Dénomination sociale anglaise .....	C-8
2.1.4 Siège social.....	C-9
2.1.5 Lieu des activités commerciales.....	C-9
2.1.6 Recours des actionnaires.....	C-9
2.1.7 Actions à valeur nominale .....	C-9
2.1.8 Émission d'actions non payées .....	C-10
2.1.9 Réforme de la Loi canadienne sur les sociétés par actions .....	C-10
2.2 Tableau comparatif relatif au coût.....	C-13
3. Nom de la société .....	C-14
3.1 Statut de la dénomination sociale .....	C-14
3.1.1 Le nom de la société ("inc.", "Itée", etc.) .....	C-14
3.1.2 Statut du nom d'emprunt .....	C-15
3.1.3 Puis-je utiliser le nom d'emprunt en lieu et place de la dénomination sociale?.....	C-16
3.1.4 Que devient le nom des sociétés fusionnées?.....	C-17
4. Choix d'une structure de capital-actions .....	C-18
4.1 L'importance d'un bon choix .....	C-18
4.2 Recette pour une bonne structure de capital-actions .....	C-18
4.2.1 Un nombre illimité d'actions (capital autorisé).....	C-19
4.2.2 Actions participantes .....	C-19
4.2.3 Actions votantes seulement .....	C-21
4.2.4 Actions de roulement et de gel.....	C-22

4.2.5	Actions de financement.....	C-24
4.2.5.1	Actions d'une catégorie "exclue" et non-association: soyez prudents .....	C-24
4.2.6	Actions à dividendes discrétionnaires .....	C-26
4.2.6.1	Les actions à dividendes discrétionnaires sont-elles utiles aux fins du fractionnement du revenu entre actionnaires? .....	C-26
4.2.7	Actions à valeur nominale .....	C-29
5.	Constitution et organisation juridique.....	C-30
5.1	Statuts de constitution.....	C-30
5.1.1	Quels documents faut-il? .....	C-30
5.1.2	Contrevenir aux statuts .....	C-32
5.1.3	Erreurs fréquentes aux statuts de constitution.....	C-34
5.1.4	Délivrance et date d'existence de la société .....	C-39
5.2	Organisation.....	C-39
5.2.1	Procédure légale .....	C-39
5.2.2	Commencement de l'exercice financier aux fins fiscales .....	C-40
5.3	Souscription d'actions .....	C-41
5.3.1	Nature juridique de la souscription .....	C-41
5.3.2	Souscription avec conditions.....	C-41
5.3.3	Ne pas oublier les 3 droits de base.....	C-42
5.4	Les actions.....	C-42
5.4.1	Faut-il avoir payé ou non les actions?.....	C-42
5.4.1.1	Société provinciale Partie 1A .....	C-42
5.4.1.2	Société fédérale .....	C-44
5.4.2	Valeurs afférentes aux actions.....	C-46
5.4.2.1	Capital versé légal .....	C-46
5.4.2.2	Capital versé fiscal.....	C-49
5.4.2.3	Prix de base rajusté ("PBR") des actions.....	C-50
5.4.2.4	Valeur nominale (ou valeur au pair).....	C-51
5.4.2.5	Surplus d'apport.....	C-51
5.4.2.6	Valeur de rachat d'une action prévue aux statuts.....	C-52
5.4.2.7	Valeur aux livres .....	C-53
5.4.2.8	Juste valeur marchande.....	C-54
5.4.3	Stipulation relative au rachat des actions "immédiatement immédiatement" avant le décès .....	C-56
6.	Situations d'inceste corporatif.....	C-56
6.1	Définitions et exemples.....	C-57
6.2	Impacts légaux de l'inceste .....	C-61
6.3	Impacts fiscaux pour le roulement d'immobilisations lors d'un inceste... ..	C-64

6.4	Que faire? .....	C-65
7.	Lien fiscal entre sociétés .....	C-65
8.	Conseil d'administration.....	C-65
8.1	Généralités.....	C-65
8.1.1	Qualités requises pour être administrateur .....	C-65
8.1.2	Officier et dirigeant .....	C-66
8.1.3	Délégation et procuration .....	C-66
8.1.3.1	Administrateurs .....	C-66
8.1.3.2	Actionnaires .....	C-67
8.2	La responsabilité de l'administrateur dans ses décisions (aspects importants de sa responsabilité) .....	C-68
9.	L'immatriculation .....	C-85
9.1	Automatique pour la société provinciale .....	C-85
9.2	Ne pas oublier la fédérale .....	C-85
9.3	La déclaration des actionnaires votants et erreurs fréquentes .....	C-85
9.4	Opposabilité des informations et conséquences .....	C-85
10.	Quoi faire avec les sociétés incorporées sous la Partie 1 de la Loi sur les compagnies? .....	C-87
11.	Pourquoi mettre à jour le livre de la société?.....	C-89

ANNEXE 1 : EXEMPLES DE CLAUSES EN VUE D'UNE CAPITALISATION  
OPTIMALE POUR UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

ANNEXE 2 : INFORMATIONS ET ÉTAPES NÉCESSAIRES À  
L'INCORPORATION ET À L'ORGANISATION D'UNE  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS

**D – MISES DE FONDS ET PROVENANCE DES FONDS : EN ACTIONS**

	<b>OU EN AVANCES? .....</b>	<b>D-1 à D-30</b>
1.	Introduction .....	D-1
2.	Cinq (5) bonnes raisons fiscales pour opter pour une mise de fonds en actions plutôt qu'en avances.....	D-2
2.1	Avoir une meilleure garantie et une meilleure flexibilité quant à la déductibilité des intérêts.....	D-3
2.2	Avoir une meilleure garantie quant à l'admissibilité d'une éventuelle perte au titre d'un placement d'entreprise (PTPE).....	D-7
2.3	Investissement par une société dans une autre société avec laquelle elle a un lien de dépendance : en actions et non pas en avances... ..	D-7
2.4	"Double-déduction" : PTPE pour la société-mère et pertes admissibles de la filiale... si l'investissement est effectué en actions...	D-8

2.5	Les actions plutôt que les avances pour éviter la perte d'avantages fiscaux en raison de l'article 80 L.I.R. dans certains cas .....	D-9
2.5.1	Vente des créances à perte .....	D-9
2.5.2	La conversion d'avances, ayant baissé en valeur, en actions ordinaires ou privilégiées d'une société : attention à l'article 80 L.I.R.....	D-10
3.	Trois (3) raisons d'utiliser des prêts ou avances plutôt qu'investir en actions .....	D-11
4.	Attention à l'émission d'actions à prix de faveur ou pour services rendus....	D-12
5.	Investissement par des REÉR en actions de petites entreprises .....	D-15
5.1	Introduction .....	D-15
5.2	Quand utiliser ces règles? .....	D-17
5.3	Quelles sont les 10 règles fiscales à connaître?.....	D-18
5.3.1	Historique .....	D-19
5.3.2	Statut de société exploitant une petite entreprise (SEPE) .....	D-20
5.3.3	Personnes avec lien de dépendance .....	D-21
5.3.4	Règle du 10% ("actionnaire rattaché") .....	D-22
5.3.5	Règle du 25 000 \$ et du 50%.....	D-24
5.3.6	Règle du coût fiscal des actions.....	D-26
5.3.7	Éléments de planification .....	D-27
5.3.8	Pièges à éviter et conformité.....	D-29
5.3.9	Rôle du juriste .....	D-30
5.3.10	Quels sont les avantages de connaître à fond les règles fiscales applicables? .....	D-30

ANNEXE 1 : RÈGLEMENTS 4900(12), 4900(13) ET 4901(2) R.I.R. SUR LES PLACEMENTS ADMISSIBLES D'UN REÉR, D'UN FERR OU D'UN REÉE EN ACTIONS DE SOCIÉTÉS PRIVÉES

ANNEXE 2 : QUESTIONS DÉTAILLÉES DU CQFF AUPRÈS DE REVENU CANADA EN 1996 SUR L'INVESTISSEMENT PAR DES REÉR EN ACTIONS DE PETITES ENTREPRISES ET RÉPONSES DES AUTORITÉS FISCALES

ANNEXE 3 : LISTE DE CONTRÔLE DES INFORMATIONS ET ÉTAPES NÉCESSAIRES EN VUE D'UN INVESTISSEMENT EN ACTIONS DE SOCIÉTÉS PRIVÉES VIA UN REÉR OU UN FERR AUTOGÉRÉ



<b>E –</b>	<b>DISTRIBUTION DE LA MISE DE FONDS ET DES SURPLUS DE LA SOCIÉTÉ EN FAVEUR DES ACTIONNAIRES.....</b>	<b>E-1 à E-79</b>
1.	Introduction .....	E-1
2.	La déclaration de dividendes .....	E-1
2.1	Qui a droit aux dividendes? .....	E-1
2.2	Un actionnaire peut-il renoncer à un dividende? .....	E-3
2.3	Comment faire pour déclarer un dividende? .....	E-5
2.4	Attention aux tests de solvabilité et aux tests comptables... ..	E-6
2.5	Quel type de dividendes choisir : en argent, en actions ou en nature?	E-8
2.5.1	Les dividendes en argent: les plus connus .....	E-8
2.5.2	Les dividendes en actions... et leur diverses utilités méconnues.....	E-8
2.5.2.1	Des actions "high-low"???	E-9
2.5.2.2	Quand est-ce avantageux d'utiliser les dividendes en actions? .....	E-11
2.5.2.3	Dividendes en actions et traitement comptable.....	E-16
2.5.3	Les dividendes en nature .....	E-16
2.6	Les fameux dividendes discrétionnaires .....	E-18
2.7	L'imposition des dividendes .....	E-22
2.7.1	Lorsqu'ils sont reçus par un particulier.....	E-22
2.7.2	Et si un dividende est reçu par une fiducie ou une succession? .....	E-23
2.7.3	Que se passe-t-il lorsqu'une société de personnes reçoit un dividende? .....	E-24
2.7.4	Et si une société reçoit un dividende d'une autre société? .....	E-24
2.7.5	Quelles sont les conséquences d'un versement d'un dividende en faveur d'un non-résident? .....	E-25
2.8	Dans quelles circonstances la société doit-elle produire des relevés fiscaux? .....	E-25
2.8.1	Dividendes versés à des résidents canadiens .....	E-25
2.8.2	Que faire si des dividendes sont versés à des non-résidents ..	E-25
2.9	La responsabilité d'un actionnaire suite à la réception d'un dividende (160 L.I.R. et 14.4 L.M.R.) .....	E-26
3.	Les dividendes en capital .....	E-27
3.1	Qu'est-ce que le compte de dividendes en capital?.....	E-27
3.1.1	Le cas particulier de l'achalandage : un rappel très important, un allègement administratif dans certains cas et quelques réflexions sur le sujet... ..	E-28
3.2	La meilleure démonstration que le CDC est un compte cumulatif .....	E-31
3.3	Comment faire pour retirer ces sommes libres d'impôt?.....	E-32

3.3.1	Que se passe-t-il s'il y a retard? .....	E-33
3.4	Quels sont les impacts fiscaux de la réception d'un dividende provenant du CDC? .....	E-34
3.4.1	Si l'actionnaire était un particulier? .....	E-34
3.4.2	Si l'actionnaire est une fiducie ou une succession? .....	E-34
3.4.3	Si l'actionnaire est une société de personnes? .....	E-35
3.4.4	Si l'actionnaire est une société? .....	E-35
3.5	Si un contribuable non-résident est actionnaire? .....	E-37
3.6	Quels sont les impacts d'un dividende excédentaire? .....	E-37
3.6.1	L'impôt spécial de la Partie III .....	E-37
3.6.2	Y a-t-il une alternative à l'impôt spécial de la Partie III? .....	E-38
3.7	Hypothèque d'une police d'assurance-vie et le CDC : le problème est enfin réglé .....	E-39
4.	L'augmentation et la réduction du capital versé légal d'une catégorie d'actions .....	E-40
4.1	Qu'est-ce que l'augmentation du capital versé légal? .....	E-41
4.2	Comment faire pour réaliser une augmentation du capital versé légal? .....	E-41
4.2.1	En ce qui concerne les sociétés provinciales Partie IA .....	E-41
4.2.2	En ce qui concerne les sociétés fédérales .....	E-42
4.3	Qu'est-ce que la réduction du capital versé légal? .....	E-42
4.4	Comment faire pour réaliser une réduction du capital versé légal? .....	E-43
4.4.1	En ce qui concerne les sociétés provinciales Partie IA .....	E-43
4.4.2	En ce qui concerne les sociétés fédérales .....	E-44
4.5	Attention aux tests de solvabilité et aux tests comptables .....	E-44
4.6	Quels sont les impacts fiscaux???	E-45
4.6.1	Quel est l'impact sur le capital versé fiscal? .....	E-45
4.6.2	Réalisation d'un dividende réputé .....	E-46
4.6.3	Est-ce que le PBR des actions sera modifié? .....	E-48
4.7	Quelles sont les opportunités de planification? .....	E-52
4.7.1	Cristallisation d'un gain en capital .....	E-52
4.7.2	Peut-on utiliser l'une de ces opérations pour qu'une société réalise un dividende plutôt qu'un gain en capital? .....	E-54
4.7.3	La réduction du capital versé légal (et fiscal) et le retour de fonds à l'actionnaire libre d'impôt .....	E-54
4.7.4	Peut-on se servir de l'augmentation du capital versé légal d'une catégorie d'actions pour cristalliser le revenu protégé ("safe income") .....	E-55
5.	Qu'est-ce que l'achat et le rachat d'actions? .....	E-56
5.1	Quelle est la procédure à suivre? .....	E-57
5.1.1	...dans le cas d'un achat d'actions par la société? .....	E-57
5.1.2	...dans le cas d'un rachat d'actions par la société? .....	E-58

5.2	Quelles sont les conséquences légales d'un achat ou d'un rachat d'actions? .....	E-59
5.3	Attention aux tests de solvabilité et aux tests comptables .....	E-59
5.4	Quels sont les impacts fiscaux?.....	E-60
5.4.1	Tout d'abord, un dividende réputé.....	E-60
5.4.2	Est-ce qu'il y aura disposition des actions?.....	E-61
5.4.3	Les fameuses restrictions de pertes entre personnes affiliées	E-62
5.5	La société doit-elle produire des feuillets fiscaux?.....	E-63
6.	Qu'est-ce que l'impôt de la Partie IV.I et l'impôt de la Partie VI.I de la L.I.R.?	E-63
6.1	Quels contribuables sont visés par l'impôt de la Partie IV.I et l'impôt de la Partie VI.I et quels en sont les effets?.....	E-64
6.1.1	Impôt de la Partie IV.I L.I.R. ....	E-64
6.2	Impôt de la Partie VI.I L.I.R. ....	E-65
7.	Le retour de fonds à l'actionnaire et la déductibilité des intérêts .....	E-67
7.1	Emprunt pour qu'une société rachète des actions et emprunt pour réduire le capital d'une société.....	E-67
7.1.1	Comment l'ADRC calcule-t-elle le montant du "capital" de la société que l'emprunt remplace dans le cadre du rachat d'actions ou de la réduction du capital? .....	E-68
7.2	Emprunt par une société pour verser des dividendes.....	E-69
7.3	Billets portant intérêts émis par une société en contrepartie d'un rachat d'actions ou d'un paiement de dividendes .....	E-70
7.4	Emprunt et réduction du capital versé légal : une interprétation généreuse! .....	E-70
7.5	La technique de la mise à part de l'argent peut-elle être utilisée pour éviter la non-déductibilité des intérêts dans de tels cas?.....	E-72

ANNEXE 1 : DÉCLARATION DE DIVIDENDES ET LES TESTS À RENCONTRER

ANNEXE 2 : FEUILLETS T5, NR4 ET RELEVÉ 3

ANNEXE 3 : FORMULAIRES T2054 ET CO-502

ANNEXE 4 : MODÈLES POUR UNE AUGMENTATION DU CAPITAL VERSÉ LÉGAL

ANNEXE 5 : MODÈLES POUR UNE RÉDUCTION DU CAPITAL VERSÉ LÉGAL

ANNEXE 6 : AUGMENTATIONS ET RÉDUCTIONS DU CAPITAL VERSÉ LÉGAL : TESTS ET FORMALITÉS

ANNEXE 7 : MODÈLES DE RÉOLUTIONS POUR UN ACHAT ET UN RACHAT  
D'ACTIONNAIRES

ANNEXE 8 : ACHATS ET RACHATS D'ACTIONNAIRES PAR LA SOCIÉTÉ : TESTS ET  
FORMALITÉS

**F- ROULEMENTS FISCAUX ET CLAUSES DE RAJUSTEMENT DE PRIX ..... F-1 à F-48**

1.	Introduction .....	F-1
2.	En quoi consiste un roulement fiscal à sa plus simple expression? .....	F-1
3.	Brève description des différents roulements les plus fréquemment rencontrés dans le cadre de la pratique d'un expert-comptable .....	F-2
4.	Le roulement le plus connu est sans contredit le roulement du paragraphe 85(1) L.I.R./518 L.I. ....	F-4
4.1	Quelles sont les situations les plus fréquemment rencontrées dans votre pratique? .....	F-7
4.1.1	La cristallisation "à l'externe" du gain en capital sur des actions admissibles de petite entreprise (i.e. en faveur d'une société de portefeuille).....	F-8
4.1.2	La cristallisation "à l'interne" du gain en capital des actions d'une société exploitant une petite entreprise .....	F-9
4.2	Quelques cas particuliers de roulement du paragraphe 85(1) L.I.R. ...	F-12
4.2.1	Peut-on se servir du paragraphe 85(1) L.I.R. pour récupérer le coût fiscal d'un bien? .....	F-12
4.2.2	Attention à la réalisation de pertes en capital à la Bourse et à la cristallisation de la déduction pour gains en capital de 500 000 \$ dans la même année .....	F-13
4.2.3	Quels sont les impacts d'un roulement en faveur d'une société d'un immeuble sur lequel le choix du 22 février 1994 a été effectué? .....	F-13
4.2.4	Roulement selon l'article 85 L.I.R. et le problème des dettes supérieures au coût fiscal des biens transférés .....	F-14
4.2.5	Comment faire pour réattribuer le PBR des actions en utilisant le paragraphe 85(1) L.I.R? .....	F-16
4.2.6	Décisions des tribunaux, mises en garde, etc. ....	F-18
5.	Qu'est-ce qu'un roulement par remaniement de capital en vertu du paragraphe 86(1) L.I.R.? .....	F-24
5.1	Quelle est la procédure légale à suivre pour procéder à un remaniement de capital?.....	F-26
5.2	Quels sont les impacts fiscaux d'un remaniement du capital-actions? .....	F-27
5.3	Erreurs fréquentes à éviter lors d'un remaniement du capital.....	F-28
5.3.1	L'oubli du mécanisme de conversion des actions.....	F-29

5.3.2	La présence d'actions participantes .....	F-29
6.	En quoi consiste le roulement prévu au paragraphe 51(1) L.I.R.? .....	F-30
6.1	Quelle est la procédure légale à accomplir pour effectuer un roulement en vertu du paragraphe 51(1) L.I.R.?.....	F-31
6.2	Quels sont les impacts fiscaux d'un échange en vertu du paragraphe 51(1) L.I.R.? .....	F-32
7.	Quelle est la différence entre l'échange du paragraphe 51(1) L.I.R. et le remaniement de capital du paragraphe 86(1) L.I.R.? .....	F-33
8.	Quand ne pas utiliser les roulements des paragraphes 51(1), 86(1) ou celui du paragraphe 85(1) L.I.R.? .....	F-35
9.	À faire attention lors d'un roulement.....	F-36
9.1	Attention à la règle d'attribution corporative du paragraphe 74.4(4) L.I.R. et l'imposition d'un rendement fictif... ..	F-37
9.2	Attention : des "actions prescrites" pourraient ne plus être prescrites et nuire à l'utilisation de l'exemption de 500 000 \$ pour gains en capital... ..	F-40
9.3	Un gel suite à une baisse de valeur... un avantage est-il conféré aux bénéficiaires du gel? .....	F-41
9.4	Les roulements et les non-résidents : doit-on obtenir un certificat de disposer? .....	F-42
10.	Les clauses de rajustement de prix .....	F-42
10.1	Dans quels documents et dans quelles circonstances doit-on prévoir une clause de rajustement de prix? .....	F-44
10.2	Dans quelles circonstances les autorités fiscales vont-elles reconnaître une telle clause?.....	F-44
10.3	Exemples de clauses (à titre indicatif seulement).....	F-46
11.	Mise en garde : les ventes à 1 \$.....	F-46
11.1	Quels sont les aspects civils? .....	F-46
11.2	Quels sont les aspects fiscaux?.....	F-47

ANNEXE 1 : CONVENTIONS DE VENTE ET DE ROULEMENT EN VERTU DU PARAGRAPHE 85(1) L.I.R.

ANNEXE 2 : CONVENTION D'ÉCHANGE EN VERTU DU PARAGRAPHE 51(1) L.I.R

**G – LA VENTE D'UNE ENTREPRISE : COMMENT RAPPROCHER L'ACHETEUR ET LE VENDEUR, MISES EN GARDE APPROPRIÉES ET ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION ..... G-1 à G-74**

1.	Introduction.....	G-1
----	-------------------	-----

2.	La vente des actions .....	G-1
2.1	Un bref rappel des règles sur l'exonération de 500 000 \$ de gains en capital .....	G-2
2.1.1	Quelques pièges relativement à l'exonération de 500 000 \$ ...	G-5
2.1.2	Quelques informations utiles et stratégies pour maximiser l'accès à l'exonération de 500 000 \$ .....	G-8
2.1.3	Si l'entreprise exploitée n'est pas encore incorporée, est-il possible de poser des gestes bénéfiques ?.....	G-12
2.2	L'acquisition de contrôle et la fin d'exercice financier .....	G-13
2.2.1	Acquisition de contrôle vs changement de contrôle .....	G-14
2.2.2	Exception pour les personnes liées.....	G-15
2.2.3	Le choix de la fin de l'exercice financier de la société dont le contrôle a été acquis et association des sociétés .....	G-15
2.3	Les soldes de prix de vente : attention aux billets à demande... et n'oubliez pas certaines stratégies pour maximiser la réserve... ..	G-16
2.4	Le paiement d'une prime de séparation aux actionnaires-dirigeants...	G-17
2.5	L'utilisation d'une société par l'acquéreur plutôt qu'un achat personnel des actions .....	G-19
2.5.1	Déduction des intérêts par l'acquéreur sur ses emprunts et fusion avec la société acquise .....	G-21
2.6	La perte d'amortissement fiscal pour l'acquéreur : un argument souvent utilisé à l'encontre de la vente d'actions et...une solution .....	G-22
2.7	Il y a un gain en capital latent sur le terrain ? .....	G-24
2.8	Le nouveau "roulement" fiscal du gain sur les actions d'une société exploitant une petite entreprise (SEPE).....	G-30
2.8.1	Historique et assouplissements.....	G-30
2.8.2	Quelques règles applicables .....	G-31
2.8.3	Des règles d'une complexité inouïe .....	G-34
2.9	Vente d'actions avec lien de dépendance et l'article 84.1 L.I.R. : attention au dividende réputé et vive le "bon" PBR.....	G-35
2.9.1	Si l'article 84.1 n'existait pas .....	G-35
2.9.2	6 conditions pour que l'article 84.1 L.I.R. déclenche un dividende réputé.....	G-36
2.9.3	Le "bon" PBR .....	G-37
2.9.4	Lien de dépendance étendue aux fins de l'article 84.1 L.I.R....	G-39
2.9.5	Dividende réputé en vertu de 84.1 L.I.R., CDC et RTD .....	G-40
2.9.6	Est-il possible d'utiliser ses pertes en capital à la Bourse pour sortir plus d'argent sans impôt de sa société? .....	G40
2.10	Le paragraphe 55(2) L.I.R. : pièges... et stratégies .....	G-41
2.10.1	Désignation du revenu protégé .....	G-43

2.10.2	Revenu protégé ("safe income") au Québec : oui à une désignation différente du fédéral... et oui à la planification fiscale! .....	G-45
2.10.3	Les parents en affaires doivent planifier en fonction du paragraphe 55(2) L.I.R. de leur vivant.....	G-47
2.11	La vente à perte des actions et l'accès à la perte au titre d'un placement d'entreprise (PTPE).....	G-47
2.11.1	Introduction .....	G-47
2.11.2	Qu'est-ce qu'une perte au titre d'un placement d'entreprise (PTPE)?.....	G-48
2.11.3	Qu'est-ce qu'une SEPE?.....	G-49
2.11.4	Attention aux dispositions <u>en faveur</u> d'une personne avec lien de dépendance .....	G-50
2.11.5	Attention aux liquidations et aux rachats d'actions impliquant des personnes avec lien de dépendance .....	G-51
2.12	Paiements à l'actionnaire pour la clause de non-concurrence : un débat qui n'est pas fini.....	G-52
3.	La vente des actifs.....	G-54
3.1	Dans quelles situations généralement sommes-nous confrontés à la vente d'entreprise?.....	G-54
3.2	Survol des dispositions du Code civil du Québec applicables à la vente d'entreprise.....	G-56
3.3	Survol des implications fiscales de la vente d'entreprise.....	G-58
3.3.1	Transaction entre personnes ayant un lien de dépendance ....	G-58
3.3.2	Ventilation du prix de vente.....	G-59
3.3.3	Qu'arrive-t-il lorsque le prix de vente est payable sur plusieurs exercices financiers? .....	G-61
3.3.4	Nouveau choix prévu au paragraphe 14(1.01) L.I.R. ....	G-63
3.3.5	Quel est le moment le plus approprié pour effectuer une vente d'entreprise?.....	G-63
3.3.6	Points importants dans le cas d'une vente d'une entreprise par une société .....	G-64
3.3.7	Vente à perte des actifs de la société et stratégies d'utilisation future des pertes de la société .....	G-66
3.3.8	Récupération d'une avance effectuée par un actionnaire à une société désormais déficitaire : soyez prudents dans certains cas .....	G-69
4.	Impact de la TPS et de la TVQ : vente d'actions et vente d'actifs .....	G-70
4.1	Vente d'actions .....	G-70
4.2	Vente d'actifs.....	G-71

4.3	Impossibilité d'effectuer le choix du paragraphe 167 (1) TPS et de l'article 75 TVQ .....	G-73
4.4	Qu'arrive-t-il lorsqu'il s'agit d'une vente d'entreprise impliquant des véhicules routiers ? .....	G-74

## ANNEXE 1 : VENTE D'ENTREPRISE : LISTE DE CONTRÔLE

### **H – CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES - ASSURANCE-VIE - DÉCÈS..... H-1 à H-44**

1.	La convention entre actionnaires du point de vue légal.....	H-1
1.1	Quand doit-on faire une convention entre actionnaires? .....	H-1
1.2	Qu'est-ce qu'une convention entre actionnaires? .....	H-2
1.3	Qu'est-ce qu'une convention unanime entre actionnaires? .....	H-4
1.4	Une convention entre actionnaires est-elle opposable au tiers?.....	H-4
2.	La convention entre actionnaires du point de vue fiscal .....	H-5
2.1	En quoi une convention entre actionnaires peut influencer sur le statut fiscal d'une société? .....	H-6
2.2	En quoi une convention entre actionnaires peut-elle influencer le statut de la société et de ses actionnaires à savoir s'ils sont liés, associés ou affiliés? .....	H-7
2.3	L'impact de la clause de décès dans la convention entre actionnaires	H-11
2.4	L'impact de la convention entre actionnaires sur l'évaluation des actions de la société .....	H-13
2.4.1	Quelle est l'incidence de l'assurance-vie dont la société est bénéficiaire sur la valeur des actions? .....	H-15
2.5	L'impact de la convention entre actionnaires sur l'application potentielle de l'impôt des Parties IV.I et VI.I L.I.R., c'est-à-dire les actions privéligiées imposables .....	H-16
2.6	Qu'en est-il de la déductibilité des honoraires professionnels relatifs à une convention entre actionnaires? .....	H-16
3.	L'assurance-vie et la convention entre actionnaires .....	H-18
4.	Les assurances et les sociétés .....	H-21
4.1	L'assurance-vie et les sociétés .....	H-21
4.1.1	Mise en garantie.....	H-21
4.1.2	Les primes seront-elles déductibles? .....	H-22
4.1.3	Quels sont les impacts sur le compte de dividendes en capital?	H-23
4.2	Qu'en est-il de l'assurance-invalidité?.....	H-25
4.3	Assurance "maladies graves" et absence de CDC .....	H-25
4.4	Assurance et acquisition d'une rente au niveau de la société .....	H-26
5.	Transmission d'actions au décès.....	H-27
6.	Conclusion .....	H-44



ANNEXE 1 : LISTE DES INFORMATIONS POUR COMPLÉTER UNE  
CONVENTION ENTRE ACTIONNAIRES

ANNEXE 2 : DISPOSITIONS TRANSITOIRES POUR LES RÈGLES  
"GRANDS-PÈRES" PORTANT SUR L'ASSURANCE-VIE,  
LE CDC ET LA RÉDUCTION DE LA PERTE EN CAPITAL

<b>I –</b>	<b>LIQUIDATION OU FUSION DE LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS .....</b>	<b>I-1 à I-35</b>
1.	Introduction .....	I-1
2.	Liquidation en vue de se dissoudre .....	I-1
2.1	Modes de liquidation et dissolution plus ou moins heureuse .....	I-1
2.2	La dissolution qui nous intéresse .....	I-4
2.3	Les exigences à suivre et la procédure .....	I-4
2.3.1	Société Partie 1A .....	I-4
2.3.2	Société de régime fédéral .....	I-5
2.4	Les documents à produire pour la dissolution volontaire .....	I-6
2.5	Impacts légaux d'une dissolution et reconstitution .....	I-7
2.5.1	Fin d'existence et biens vacants .....	I-7
2.5.2	Remboursement d'impôt d'une société dissoute : c'est le Curateur public qui l'empêche .....	I-8
2.5.3	Perte de la dénomination sociale .....	I-10
2.6	Incidences fiscales d'une dissolution .....	I-11
2.6.1	Roulement automatique si la liquidation s'effectue en faveur de la société mère .....	I-12
2.6.2	Fin d'année .....	I-13
2.6.3	Réclamation des pertes d'une filiale dissoute par la société mère .....	I-14
2.6.4	L'utilisation du solde des crédits d'impôt à l'investissement par la société mère ou par sa filiale .....	I-17
2.6.5	TPS, TVQ et droits de mutation .....	I-18
2.6.6	Autres incidences fiscales de la liquidation d'une filiale .....	I-19
2.6.7	Liquidation d'une société qui n'est pas une filiale d'une société mère .....	I-19
2.6.7.1	Attention aux liquidations impliquant des personnes avec lien de dépendance .....	I-21
2.6.8	Certificat de décharge .....	I-21
2.6.9	Une société dissoute malgré des dettes fiscales et recours contre les administrateurs .....	I-22
2.6.10	Les dettes fiscales inconnues .....	I-23
2.7	Saviez-vous que? .....	I-23
3.	Fusion .....	I-24

3.1	Les exigences à suivre et la procédure .....	I-24
3.1.1	Même juridiction .....	I-24
3.1.2	Être solvable (test de solvabilité et test comptable) .....	I-24
3.1.3	Fusion simplifiée ou ordinaire.....	I-25
3.2	Effets légaux .....	I-30
3.2.1	En général .....	I-30
3.2.2	Effets sur le nom .....	I-30
3.2.3	Effets sur le capital-actions .....	I-31
3.3	Les incidences fiscales d'une fusion .....	I-31
3.3.1	Roulement automatique .....	I-31
3.3.2	Fin d'année.....	I-32
3.3.3	Pertes à reporter .....	I-32
3.3.4	TPS, TVQ et droits de mutation .....	I-33
3.3.5	Numéros d'entreprise, de TPS, de TVQ, etc.....	I-33
3.3.6	Autres incidences fiscales de la fusion.....	I-34
3.4	Saviez-vous que? .....	I-34
4.	Une fusion ou une liquidation? .....	I-35

ANNEXE 1 : DEMANDE DE FERMETURE DE COMPTES DE NUMÉRO D'ENTREPRISES (NE) DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA

ANNEXE 2 : MODÈLE DE CHOIX D'UNE DISPOSITION RÉPUTÉE DES ACTIONS EN VERTU DU SOUS-ALINÉA 50(1)(b)(iii) L.I.R. ET DU PARAGRAPHE 299(c) L.I.

ANNEXE 3 : MODÈLE DE RÉCLAMATION D'UNE PERTE AU TITRE D'UN PLACEMENT D'ENTREPRISE À JOINDRE AUX DÉCLARATIONS FISCALES D'UN PARTICULIER

ANNEXE 4 : LISTE DE CONTRÔLE LORS D'UNE LIQUIDATION EN VERTU DU PARAGRAPHE 88(1) L.I.R.

ANNEXE 5 : RÉSUMÉ DES INFORMATIONS CONCERNANT LE SORT DES NUMÉROS GOUVERNEMENTAUX LORS D'UNE FUSION

ANNEXE 6 : LISTE DE CONTRÔLE LORS D'UNE FUSION EN VERTU DU PARAGRAPHE 87(1) L.I.R.

**J – COMPTABILISATION ET PRÉSENTATION FINANCIÈRE DES  
DIVERSES TRANSACTIONS COURANTES DE NATURE LÉGALE  
ET FISCALE ..... J-1 à J-42**

Partie I : Fondements théoriques

1.	Chapitres pertinents du Manuel de l'ICCA – fondements théoriques .....	J-1
1.1	Information différentielle.....	J-1
1.1.1	Fondements du chapitre sur l'information différentielle (chapitre 1300) .....	J-1
1.1.2	Sociétés admissibles à appliquer des traitements différentiels (1300.06).....	J-1
1.1.3	Choix d'application des traitements différentiels .....	J-2
1.1.4	Quelles sont les informations à divulguer?.....	J-3
1.1.5	Date d'application des traitements différentiels.....	J-6
1.2	Opérations entre apparentés .....	J-6
1.2.1	Fondements du chapitre sur les opérations entre apparentés (chapitre 3840) .....	J-6
1.2.2	Mesure des opérations entre apparentés.....	J-7
1.2.3	Présentation aux états financiers .....	J-9
1.2.4	Quelles sont les informations à divulguer?.....	J-10
1.2.5	Date d'application pour l'application du chapitre sur les les opérations entre apparentés.....	J-11
1.2.6	Opérations relatives aux fusions et liquidations de filiales .....	J-11
1.2.6.1	Situations étudiées.....	J-11
1.2.6.2	Mesure de telles opérations.....	J-11
1.2.6.3	Méthode de comptabilisation .....	J-11
1.2.6.4	Présentation de l'information financière .....	J-11
1.2.6.5	Quelles sont les information à divulguer? .....	J-12
1.3	Impôts sur les bénéfices .....	J-14
1.3.1	Définition de la nouvelle approche (chapitre 3465).....	J-14
1.3.2	Comparaison des approches : quelles sont les principales différences?.....	J-14
1.3.3	Quelques terminologies (3465.09).....	J-14
1.3.4	Date d'application de la nouvelle approche.....	J-15

Partie II : Application pratique au niveau de la comptabilisation de transactions  
aux états financiers

2.	Paiement d'un dividende .....	J-16
2.1	Dividende monétaire .....	J-16
2.1.1	Comptabilisation.....	J-16
2.1.2	Présentation aux états financiers .....	J-16

2.2	Dividende monétaire donnant lieu à un remboursement au titre de dividende.....	J-16
2.2.1	Comptabilisation.....	J-17
2.2.2	Présentation aux états financiers.....	J-17
2.3	Dividende payé à même le compte de dividendes en capital.....	J-17
2.3.1	Comptabilisation.....	J-18
2.3.2	Présentation aux états financiers.....	J-18
2.4	Dividende en actions.....	J-18
2.4.1	Comptabilisation d'un dividende en actions avec valeur nominale.....	J-19
2.4.2	Présentation aux états financiers d'un dividende en actions avec valeur nominale.....	J-19
3.	Augmentation du capital déclaré d'une catégorie d'actions.....	J-20
3.1	Comptabilisation.....	J-21
3.2	Présentation aux états financiers.....	J-21
4.	Réduction du capital déclaré d'une catégorie d'actions.....	J-21
4.1	Réduction du capital déclaré avec considération monétaire.....	J-21
4.1.1	Comptabilisation.....	J-22
4.1.2	Présentation aux états financiers.....	J-22
4.2	Réduction du capital déclaré sans considération monétaire.....	J-22
4.2.1	Comptabilisation.....	J-22
4.2.2	Présentation aux états financiers.....	J-22
5.	Rachat d'actions.....	J-23
5.1	Comptabilisation.....	J-23
5.2	Présentation aux états financiers.....	J-23
6.	Transfert d'actifs à une société par le biais d'un roulement fiscal.....	J-24
6.1	Description des actifs transférés et contrepartie.....	J-24
6.2	Formulaires de roulement.....	J-25
6.3	Comptabilisation.....	J-25
6.4	Présentation aux états financiers.....	J-25
7.	Transfert d'actions à une société par le biais d'un roulement fiscal.....	J-28
7.1	Description sommaire.....	J-28
7.2	Formulaires de roulement.....	J-28
7.3	Comptabilisation.....	J-28
7.4	Présentation aux états financiers.....	J-29
8.	Différentes formes de roulement interne.....	J-31
8.1	Description sommaire.....	J-31
8.2	Échange d'actions (article 51).....	J-31
8.3	Remaniement de capital (article 86).....	J-31
8.4	Roulement interne (article 85).....	J-32
8.5	Comptabilisation.....	J-32

8.6	Présentation aux états financiers .....	J-32
9.	Fusion de deux sociétés .....	J-34
9.1	Fusions admissibles.....	J-34
9.2	Fusion horizontale.....	J-35
9.2.1	Description sommaire.....	J-35
9.2.2	Comptabilisation.....	J-37
9.2.3	Présentation aux états financiers .....	J-37
10.	Liquidation d'une filiale en propriété exclusive.....	J-38
10.1	Liquidations admissibles .....	J-38
10.2	Description sommaire .....	J-38
10.3	Comptabilisation .....	J-40
10.4	Présentation aux états financiers de Holdco.....	J-40
10.5	Bilan de fermeture et état du déficit de Opco à la date de liquidation.....	J-41

ANNEXE 1 :        RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DANS LE CADRE DE  
L'INFORMATION DIFFÉRENTIELLE

ANNEXE 2 :        RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DANS LE CADRE  
DE L'INFORMATION DIFFÉRENTIELLE

ANNEXE 3 :        EXEMPLES DE NOTES SUR LES PRINCIPALES  
CONVENTIONS COMPTABLES